

[Pages locales] : Lyon, Marseille, Nice

Autor(en): **Chavannes, Guy / Bohlen, R. / Meili, Julius**

Objektyp: **Appendix**

Zeitschrift: **Le messager suisse : revue des communautés suisses de langue française**

Band (Jahr): **28 (1982)**

Heft 6

PDF erstellt am: **12.07.2024**

Nutzungsbedingungen

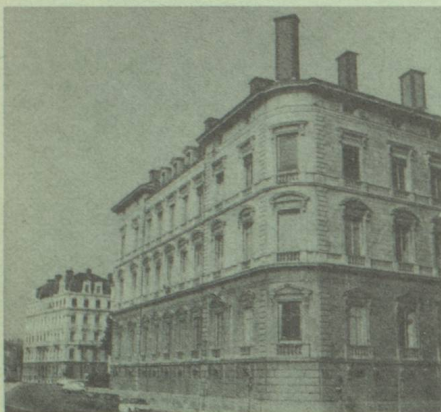
Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.



Consulat général de Suisse
8, rue Godefroy
69453 LYON CEDEX 06
☎ (7) 893.51.34

Le Consulat général de Suisse à Lyon porte à votre connaissance que sa nouvelle adresse postale est désormais la suivante :

Consulat général de Suisse
8, rue Godefroy
69453 LYON CEDEX 06

Le n° de téléphone reste inchangé :
(7) 893.51.34 (plusieurs lignes).

Jeunes gens : Nationalité française

Les jeunes gens, garçons et filles, possédant dès leur naissance la nationalité suisse, qui se trouvent dans l'une des situations énoncées ci-dessous, ont la possibilité, en vertu du Code de la nationalité française, de décliner ou de répudier la nationalité française qui leur sera, sans qu'ils fassent aucune démarche en ce sens, automatiquement acquise dès l'âge de la majorité selon le droit français (18 ans).

Peuvent décliner la nationalité française

— Les enfants nés en France de parents étrangers nés hors de France si, à 18 ans, ils ont leur résidence en France et l'y ont eue pendant les cinq années qui précèdent.

Peuvent répudier la nationalité française

— Les enfants nés hors de France, si un seul des parents est français.

— Les enfants nés en France, si un seul des parents y est également né.

Des renseignements complémentaires sur les démarches à accomplir avant l'âge de 18 ans révolus peuvent être obtenus auprès du Consulat général.

L'option, c'est-à-dire le choix entre la possibilité de faire valoir ses droits ou non envers la nationalité française, reste sans influence sur la nationalité suisse.

Nationalité Suisse

En vertu de l'article 9 de la loi fédérale sur la nationalité, la femme suisse perd la nationalité suisse en épousant un étranger, si elle acquiert la nationalité de son mari par le mariage ou la possède déjà et ne déclare pas, avant la célébration du mariage civil vouloir conserver la nationalité suisse. A l'étranger, cette déclaration doit être adressée à une représentation diplomatique ou consulaire suisse.



L'Assemblée générale de l'Union helvétique de Clermont-Ferrand a eu lieu le 28 mars 1982. Le président M. Dreyer a donné le compte-rendu des activités de l'année écoulée.

Fin juillet pour commémorer la Fête Nationale du 1^{er} Août une sortie promenade a eu lieu avec repas à l'isoire dans une excellente ambiance et tous les participants étaient heureux de se retrouver.

Comme d'habitude, la Fête de Noël a remporté un vif succès, notre fidèle ami M. Bachelet s'est dévoué sans compter à cette occasion et nous le remercions tout particulièrement.

Notre société a été très affectée par la disparition de huit sociétaires au cours de cette année ; que leurs familles trouvent ici toute l'expression de notre profonde sympathie. D'autre part nous avons enregistré avec joie la naissance de deux enfants parmi nos sociétaires.

M. Piot vérificateur aux Comptes nous donna un compte rendu financier et témoigna de la bonne gestion financière de notre trésorier M. Saxer Pierre en le félicitant pour la bonne tenue de ses comptes.

Puis, M. Dreyer président, remercie toutes les personnes qui l'ont aidé en toutes circonstances pour la bonne marche de la Société, il rappelle qu'âge de 80 ans et Président depuis 36 ans il désire céder la place. Il restera évidemment à la disposition du nouveau président le temps qu'il faudra pour la mise au courant.

Cette décision a créé un certain flottement car personne ne s'attendait à cette résolution, c'est alors que M. Dreyer a proposé à M. Guy Chavannes la responsabilité de la présidence. Ce sociétaire a été très surpris de cette proposition qu'il a refusée, mais devant l'insistance de M. Dreyer et de toute l'Assemblée il a fini par accepter cette fonction, et M. Dreyer accepta la Présidence d'honneur.

Le bureau a donc été constitué comme suit :

Président d'honneur :

M. Dreyer Ernest.

Président actif :

M. Chavannes Guy.

Vice Président et Trésorier :

M. Saxer Pierre.

Secrétaire :

Mlle Bellon Odette.

Secrétaire-Adjoint :

M. Bissat Henri.

Trésorier-Adjoint :

M. Bissat Jean-Claude.

Commissaires aux comptes :

MM. Piot Armand et Bachelet René.

Note du nouveau Président

Lors de cette Assemblée générale, la confiance qui m'a été témoignée par M. Dreyer, les membres du bureau, et tous les Sociétaires présents m'a vivement surpris et touché ; qu'ils en soient en ces quelques lignes bien vivement remerciés, je m'efforcerai d'être digne de leur confiance pour que la Société continue à s'épanouir comme par le passé.

Que chaque Sociétaire se sente libre de venir me trouver au cas où il aurait un problème à résoudre, je l'accueillerai toujours avec plaisir.

Je tiens tout particulièrement à remercier le Président Dreyer qui secondé par son épouse a assumé cette tâche sans défaillance et avec beaucoup de dévouement pendant 36 ans, je souhaite qu'il reste aussi longtemps qu'il le désire parmi nous.

Guy Chavannes

Nouvelle adresse :

Union helvétique de Clermont-Ferrand
M. Guy Chavannes
38, boulevard Lafayette
63000 CLERMONT-FERRAND
☎ (73) 92.02.27

Société suisse de Bienfaisance

Le déjeuner de l'amitié qui s'est déroulé le samedi 24 avril 1982 a réuni plus de 90 personnes parmi lesquelles nos aînés chaleureusement invités.

M. le Consul général et Mme Pierre Barbey, nous ont fait le plaisir d'être parmi nous. L'ambiance était à la joie. Nous avons même eu le privilège d'accueillir James et Roland qui nous ont présenté quelques tours de magie.

Le repas, une fois de plus, était délicieux, comme toujours. Le chef et son équipe se sont fait un point d'honneur à nous mitonner une « blanquette à l'ancienne » sublime. Nous vous invitons déjà pour l'année prochaine en espérant que vous serez encore plus nombreux à entourer nos aînés.

Le Secrétaire
R. Bohlen

Société d'Amitié Franco-Suisse de Vichy

Siège Social : Hôtel Elysée Palace
4 rue de Paris
03200 VICHY

Notre Société vient de tenir sa 46^{ème} Assemblée Générale le 29 Avril 1982 à notre Siège Social, l'hôtel Elysée-Palace à Vichy. Le président a rappelé dans son compte rendu moral les activités de la société durant la période écoulée. La fête du 1^{er} Août 1981 avec la traditionnelle cérémonie au Monu-

ment aux Morts de Vichy avec la participation des autorités locales. Puis un vin d'honneur offert par le maire de Vichy, le Dr. Lacarin à l'Hôtel de Ville et un souper amical au château de la Palice, accompagné des Trompes de chasse et de Sons et Lumières. Une sortie d'automne nous a fait visiter la région auvergnate, notamment le Plateau de Gergovie, St Nectaire et Orcival. La fête de Noël avec la distribution de jouets aux enfants et la choucroute traditionnelle le soir. Clôture de la saison avec une bonne fondue, comme il se doit, savamment dosée et « touillée » par nos dames. Notre dynamique trésorier, M. Stalder, valaisan comme indique son nom, et nervus rerum de la société, nous a fait entendre que les finances de la société se portent bien, noblesse oblige. Le Comité directeur fut réélu in corpore. Un verre de l'amitié clôtura la séance servi par une Valaisanne, décidément les montagnards sont là, même en Bourbonnais!

Le nombre de nos sociétaires a fortement diminué au cours des dix dernières années, dû hélas, au départ d'anciens, souvent même de fondateurs de la Société en 1936. Par contre nous sommes heureux de constater que des jeunes ont pris la relève pour maintenir et améliorer le dynamisme de notre petite société. Une fleur en particulier à nos amis français, toujours présents à nos manifestations.

Enfin nous voudrions signaler que pour la prochaine fête nationale du 1^{er} août nous aurons l'honneur et le plaisir de pouvoir saluer parmi nous le consul général de Lyon, représentant notre arrondissement consulaire et Mme Barbey. Aussi nous souhaitons vivement que tous nos sociétaires assistent à cette fête pour lui donner un éclat particulier. Peut-être quelques compatriotes inconnus et habitant notre région en profiteront-ils pour venir adhérer à notre Amicale, ce que nous souhaitons vivement.

Le Président
Julius Meili

Société Suisse Helvetia Avignon et région

Notre Société a tenu ses assises le 21 mars dernier, en présence d'environ 70 sociétaires.

Après lecture du procès-verbal de dernière assemblée et des comptes de 1981, les deux postes étant admis sans opposition, il a été procédé au renouvellement du Comité.

Deux membres étaient démissionnaires : Mme Nadine Mouret et M. Pierre Schneider. Ils ont été remplacés par M. André Staufer, 84500 BOLLENE (tél : 90 - 30.00.50) et M. Michel Boegli 84260 SARRIANS (tél : 90 - 62.42.45) qui prend le poste de trésorier laissé vacant par M. Schneider.

Les manifestations suivantes ont été décidées : (les dates fixées lors de la réunion ont dû être impérativement modifiées).

— Célébration de notre Fête nationale : le dimanche 8 août à St Siffret comme l'an dernier, repas de midi, tiré des sacs et jeux.

— Célébration du 50^e anniversaire de la Société HELVETIA : le dimanche 10 octobre à Boisfeuillet à Orange.

Beaucoup de bonnes volontés seront sollicitées pour l'organisation de cette manifestation pour laquelle des personnalités suisses ont été conviées.

Afin de faciliter la tâche du Comité et sans qu'il soit question d'un engagement définitif, nous serions reconnaissants à ceux qui pensent participer à cette manifestation d'envoyer un petit mot, au reçu de ce numéro, à notre Secrétaire :

Mme Jacqueline Courtine
Quartier Gourréou
84420 MORNAS
tél. : (90) 37.03.66

Toutes précisions vous seront ensuite données par circulaire et bulletin d'inscription, début du mois de septembre.

Il va sans dire que tous les Suisses et tous les amis de notre pays seront les bienvenus à ces manifestations et dans notre Société. Nous nous permettons de rappeler pour ceux qui l'ont omis, de mettre à jour les cotisations 1982.

En espérant que nous serons nombreux aux deux manifestations projetées, nous vous souhaitons à tous d'heureuses vacances.

Le Comité



Consulat général de Suisse
7, rue d'Arcole
13000 MARSEILLE
☎ (91) 53.36.65

NECROLOGIE

C'est avec beaucoup de tristesse que la nouvelle du décès survenu début Mai 1982 à Zurich de Kurt Ingendahl nous est parvenue. Il était âgé de 64 ans. Kurt Ingendahl occupait une grande place parmi les artistes de notre collectivité. Ses talents de peintre, de sculpteur et d'inventeur étaient reconnus de tous.

A sa veuve, à ses enfants, nous adressons nos condoléances les plus vives et notre grande sympathie.

R. du Plessis

Mouvement du personnel au Consulat général

Après plus de quatre ans passés à Marseille, M. le Consul Pio Monti a quitté cette ville le 15 mai 1982 pour gagner son nouveau poste près l'Ambassade de Suisse à Rome.

Il sera remplacé par M. le Consul Jacques Leu, actuel chef de chancellerie près notre Ambassade en Belgique. Né en 1920 à Tavannes, marié à une Biennoise, père de trois fils, le nouveau premier collaborateur de cette représentation arrivera à Marseille vers la mi-août.

Amicale Suisse de Fréjus, Saint-Raphaël et du Var

Lors de l'assemblée générale ordinaire, tenue à Fréjus le 21 février 1982, c'est l'Abbé Guy Christen, Curé de la Paroisse de St-Aygulf, qui a bien voulu accepter de présider aux destinées de la société. Des réunions sont prévues les dimanches 1^{er} août et 26 septembre. Des circulaires donneront encore des précisions.

Une Centenaire

Décidément, le climat des régions méditerranéennes favorise la longévité.

Après Mme Emilie Zutter à Rodez, nous avons célébré l'anniversaire de Mme Nelly Hublard qui est entrée le 20 mars dans sa centième année d'âge.

La jubilaire vit à Banyuls et jouit encore d'une assez bonne santé. Nous lui renouvelons ici nos vœux très chaleureux.



Consulat de Suisse
4, av. G. Clemenceau
06000 NICE
☎ (93) 88.85.09
(2 lignes groupées)

Société Suisse de Secours de Nice

L'Assemblée générale de notre société qui s'est tenue le samedi 20 mars à l'hôtel Aston a enregistré la réélection au poste de président de M. Lambelet du Gay, Melle Hohl et M. Jean Pierre Sorg se partageant la vice-présidence. Toutes nos félicitations.

Les travaux du local ont commencé. Les membres du comité aident de leur mieux « par leurs compétences et physiquement » à la bonne marche de ceux-ci. Notre espoir de rendre les rencontres plus fréquentes

d'établir de nouveaux contacts et de favoriser des activités nouvelles, grandit. Nous pensons aux jeunes en particulier et nous souhaitons être ouverts aux suggestions qu'ils pourraient nous faire.

Manifestations prévues :

Mois de Juin : Sortie en Italie en autocar le 20

La fête du 1^{er} Août sera cette année particulièrement gaie car animée par un orchestre folklorique venu de Suisse pour cette occasion.

Vous recevrez vos convocations mais pour les non membres il est toujours temps de vous inscrire auprès de M. Baechler trésorier
Tel 89.53.56

M. Max Huber notre secrétaire est également à votre disposition pour tous renseignements
Tél : 88.70.18.

Notre ancien vice-président, M. Eric Fontoliet quitte le comité pour raison personnelle. Nous lui devons l'organisation de nombreuses sorties et les plans de notre local qu'il a dessinés en collaboration avec M. Patrick Haffner. Nous regrettons son départ et lui adressons nos vifs remerciements pour son activité parmi nous.

Le Comité

Société Suisse de Secours de Nice

Siège Social : « Palais de l'Harmonie »

21, rue Berlioz

0600 NICE

Tel : (93) — 87.15.93.

La liste complète des membres du Comité de la Société Suisse de Secours de Nice, élus lors de l'Assemblée générale ordinaire, qui a eu lieu à Nice à l'hôtel Aston 12, avenue Félix-Faure, le Samedi 20 mars 1982 à 15 heures. :

— **Président** :

M. Jacques Lambelet du Gay.

Administrateur de Sociétés.

44, Boulevard Gambetta.

06000 NICE

Tel : (93) — 87.27.91.

1^{er} Vice-Président :

M. Jean-Pierre Sorg.

Ingénieur.

172, avenue 3 Septembre.

06320 CAP D'AIL.

Tél : (93) — 78.10.04.

2^{ème} Vice-Président :

Mlle Jeanne Hohl

14, avenue Buenos-Aires.

06000 NICE.

Tél : (93) — 97.14.78.

Trésorier :

M. Hugo Baechler.

« Résidence Bleu Rivage »

13, Boulevard Franck Pilatte.

06300 NICE.

Tél : (93) — 89.53.66.

Trésorier-Adjoint :

M. Erwin Sutter.

12, Rue des Lilas.

06100 NICE.

Tél : (93) — 51.89.48.

Secrétaire :

M. Max Huber.

Electrotechnicien.

46, Boulevard Gambetta.

06000 NICE.

Tél : (93) — 88.70.18.

Secrétaire-Adjoint :

M. le Chanoine Henri Dressler.

« Palais Hélios ».

107, Boulevard François Grosso.

06000 NICE.

Tél : (93) — 96.66.33.

Membre :

Mme Suzanne Huber.

44, Boulevard Gambetta.

06000 NICE.

Tél : (93) — 88.70.18.

Mme Michèle Sorg.

172, avenue 3 Septembre.

06320 CAP D'AIL.

Tél : (93) — 78.10.04.

M. René Soller.

Technicien.

8, Avenue George Sand.

06100 NICE.

Tél : (93) — 84.35.08.

M. Patrick-Jean Hafner.

Architecte.

10, Avenue Rosa Bonheur.

06200 NICE.

Tél : (93) — 81.07.93.

M. Jacques Waldispühl.

Menuisier - Ebéniste.

35, Avenue Sainte Marguerite.

06200 NICE - Saint Isidore.

Tél : (93) — 83.13.82.

Commissaires aux Comptes :

Mme Louise Ritter.

Melle Berthe Wittwer.

Société Suisse de Secours Cannes

DEUIL

Le comité vient de perdre en la personne de MM. Muller et Ciocco deux de leurs plus anciens membres. M. Muller était notre secrétaire et M. Ciocco notre trésorier, également époux de notre Présidente. Tous deux membres dévoués, leur perte se fera cruellement sentir au sein de notre Société. Nous profitons de l'occasion pour présenter aux familles nos plus sincères condoléances. La Société Suisse de Cannes désireuse de continuer ses activités, se réunira pour élire de nouveaux membres afin de pourvoir les postes vacants, et fait appel aux bonnes volontés qui voudraient postuler.

Sortie de Printemps

La date du dimanche 20 Juin a été retenue pour notre sortie de printemps qui aura lieu à l'auberge du Bon Puits au Suquel-d'Utelle.

Le voyage se fera par car au départ de Cannes avec arrêt à Antibes.

Une convocation vous sera adressée en temps utile, avec le menu et le prix correspondant ; les inscriptions seront faites auprès de M. Balmelli — Vice-Président
Phillips 91, rue d'Antibes
Cannes

tel : 39.51.11.

Nous comptons sur votre présence nombreuse, d'avance merci.

Comité de bienfaisance de la colonie suisse de Monaco

Depuis le début de 1982, les membres de la Colonie Suisse se sont rencontrés à plusieurs reprises au cours de manifestations sympathiques.

Le 14 janvier 1982, à l'Hôtel Mirabeau pour tirer les Rois les 28 Janvier, 25 Février et 25 Mars à l'Hôtel Hermitage pour les traditionnels apéritifs mensuels, le 6 Mars, une quarantaine de personnes se sont rendues, à la rencontre du printemps, à GORBIO, pour un agréable déjeuner. Certains ont mis à profit cette magnifique journée pour marcher de Roquebrune à Gorbio.

L'assemblée générale a eu lieu le mercredi 14 avril 1982, en présence de M. le Consul et de Mme Piachaud, dans les salons de l'Hôtel BEACH PLAZZA à Monte-Carlo. Au cours de cette réunion, il a été procédé à l'approbation du procès-verbal de la dernière assemblée, des rapports du Président, du Trésorier et des Commissaires aux comptes ainsi qu'aux élections statutaires. La secrétaire, Mme Dafflon, le Vice-Président, M. de Rham et le Président, M. Rumpf quittant tout prochainement la Principauté, le nouveau comité se compose comme suit :

— M. Alain Couvreur de Deckesberg, **Président**

— M. Roger Bollag, **Vice-Président**

— M. Jacques Gavalda, **Secrétaire**

— M. Michel Reinhart, **Conseiller**

— M. Luc Nigli, **Conseiller**.

Au cours de cette assemblée, M. le Consul de Suisse a prononcé une allocution au cours de laquelle il a insisté sur l'importance des colonies suisses à l'étranger pour maintenir un esprit patriotique, en soulignant qu'il est plus facile de resserrer les rangs à des milliers de kilomètres de la Suisse que lorsque l'on se trouve à faible distance de sa patrie. Il a en outre annoncé la présence d'un stand suisse à la kermesse de l'Oeuvre de Sœur Marie qui s'est tenu au Hall du Centenaire à la Mi-mai.

A l'issue de l'assemblée, il a été servi une choucroute Royale qui laissera un souvenir à tous ceux qui ont partagé ce repas.

Il est rappelé qu'un apéritif a lieu tous les derniers jeudi du mois à l'Hôtel Hermitage, Square Beaumarchais à Monte-Carlo et que les Suisses résidant peuvent prendre contact soit par le Président, M. Alain Couvreur, soit par le Secrétaire, M. Jacques Gavalda.

Adresse de la Colonie Suisse de Monaco :
2, avenue de Grande Bretagne MONTE-CARLO.